

**Règlement particulier du jeu de loterie instantanée de La Française des jeux
accessible par internet dénommé « Eurofortune »**

**Article 1
Cadre juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de loterie de La Française des jeux accessibles par internet et par téléphone mobile dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Les prises de jeu sur Internet pour le jeu Eurofortune seront, en principe, possibles à compter du 23 février 2015. Si la date du 23 février 2015 ne pouvait pas être respectée, pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site Internet www.fdj.fr.

**Article 2
Emissions d'unités de jeu et prix**

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions d'unités de jeu ; chaque émission est répartie en blocs de 800 000 unités de jeu. Le prix de vente de l'unité de jeu est fixé à 0,5 €, 1 € ou 2 €.

**Article 3
Lots**

3.1. Pour chaque bloc d'unités de jeu à 0,5 €, le tableau de lots est le suivant :

| Nombre de lots | Montant du lot | Total |
|-----------------------|--------------------------|--------------|
| 1 lot de | 2 500 € | 2 500 € |
| 1 lot de | 250 € | 250 € |
| 200 lots de | 50 € | 10 000 € |
| 11 000 lots de | 10 € | 110 000 € |
| 14 100 lots de | 2,5 € | 35 250 € |
| 99 000 lots de | 1 € | 99 000 € |
| 46 000 lots de | 0,5 € | 23 000 € |
| 170 302 | lots formant un total de | 280 000 € |

3.2. Pour chaque bloc d'unités de jeu à 1 €, le tableau de lots est le suivant :

| Nombre de lots | Montant du lot | Total |
|----------------------------------|----------------|-----------|
| 1 lot de | 5 000 € | 5 000 € |
| 1 lot de | 500 € | 500 € |
| 200 lots de | 100 € | 20 000 € |
| 11 000 lots de | 20 € | 220 000 € |
| 14 100 lots de | 5 € | 70 500 € |
| 99 000 lots de | 2 € | 198 000 € |
| 46 000 lots de | 1 € | 46 000 € |
| 170 302 lots formant un total de | | 560 000 € |

3.3. Pour chaque bloc d'unités de jeu à 2 €, le tableau de lots est le suivant :

| Nombre de lots | Montant du lot | Total |
|----------------------------------|----------------|-------------|
| 1 lot de | 10 000 € | 10 000 € |
| 1 lot de | 1 000 € | 1 000 € |
| 200 lots de | 200 € | 40 000 € |
| 11 000 lots de | 40 € | 440 000 € |
| 14 100 lots de | 10 € | 141 000 € |
| 99 000 lots de | 4 € | 396 000 € |
| 46 000 lots de | 2 € | 92 000 € |
| 170 302 lots formant un total de | | 1 120 000 € |

Article 4 **Description du jeu**

4.1. L'unité de jeu est représentée à l'écran par trois lignes composées de six cases par ligne. L'élément contenu sous chacune des cases est un symbole. Il y a en tout 18 symboles à découvrir.

4.2. Le joueur choisit sa mise de 0,5 €, 1 € ou 2 € puis clique sur le bouton « Jouer » pour la valider. La mise est débitée sur les disponibilités de son compte FDJ. Si, pour une raison quelconque, le joueur ne peut pas voir tout ou partie du déroulement de son unité de jeu, à quelque moment que ce soit après que sa mise a été débitée, il pourra en vérifier le caractère gagnant ou perdant en consultant la dernière unité de jeu enregistrée dans son historique de jeu.

4.3 Après avoir cliqué sur le bouton « Jouer », le joueur doit, dans un premier temps, sélectionner son symbole de jeu parmi les trois symboles de jeu proposés. Le caractère perdant ou gagnant de l'unité de jeu est indépendant du symbole de jeu sélectionné.

Après avoir sélectionné son symbole de jeu, les 18 symboles contenus sous les cases se découvrent automatiquement.

4.4 Si, sous les 18 cases, le joueur découvre 4 symboles minimum identiques au symbole de jeu sélectionné, l'unité de jeu est gagnante. Le joueur gagne alors le(s) montant(s) indiqué(s) dans le tableau ci-dessous.

| Si le joueur a collecté sous les 18 cases de son unité de jeu : | avec une mise de 0,5 €, le joueur gagne une somme en € de : | avec une mise de 1 €, le joueur gagne une somme en € de : | avec une mise de 2 €, le joueur gagne une somme en € de : |
|---|---|---|---|
| 10 symboles identiques au symbole de jeu sélectionné | 2 500 | 5 000 | 10 000 |
| 9 symboles identiques au symbole de jeu sélectionné | 250 | 500 | 1 000 |
| 8 symboles identiques au symbole de jeu sélectionné | 50 | 100 | 200 |
| 7 symboles identiques au symbole de jeu sélectionné | 10 | 20 | 40 |
| 6 symboles identiques au symbole de jeu sélectionné | 2,5 | 5 | 10 |
| 5 symboles identiques au symbole de jeu sélectionné | 1 | 2 | 4 |
| 4 symboles identiques au symbole de jeu sélectionné | 0,5 | 1 | 2 |

4.5 L'unité de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Fait à Boulogne-Billancourt, 12 février 2015.

Par délégation de La Présidente-directrice générale de La Française des jeux

C. LANTIERI